

Conférence Régionale de Maputo sur la Protection des Civils contre l'Utilisation d'Armes Explosives

Communiqué

Des représentants de 19 pays africains¹, du Bureau de Coordination Des Affaires Humanitaires des Nations Unies, du Comité International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, du Centre International de Déminage Humanitaire, du réseau INEW (Réseau International sur les Armes Explosives) et d'autres organisations de la société civile se sont réunies à Maputo au Mozambique, les 27 et 28 Novembre 2017, pour partager leur expérience et des informations sur les types spécifiques d'impact causés aux civils par l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, et pour identifier des pistes pour répondre à ces dommages aux niveaux politique et opérationnels.

Les représentants ont exprimé leur préoccupation concernant le nombre de civils tués ou blessés, le traumatisme psychologique, les dommages et destructions causés aux infrastructures et services essentiels, les déplacements forcés, et les résidus explosifs liés à l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, qui représentent une menace sur le long terme et compromettent potentiellement la sécurité humaine.

Au cours de leurs échanges, les représentants ont affirmé combien l'engagement des Etats africains et de la société civile pouvait jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la protection des civils contre les dommages causés par les armes explosives, alors même que les conflits armés se déroulent de façon croissante dans des centres de peuplement.

Par ailleurs, les représentants des états ont identifié le besoin pour de futures actions susceptibles d'apporter une réponse à cette problématique, d'un point de vue national, régional et international, entre autres:

- Encourager la collecte de données et d'informations pour sensibiliser et renforcer la compréhension de l'impact des armes explosives sur les civils dans les zones peuplées ; - Eviter l'utilisation d'armes explosives à large impact dans les zones peuplées;
- Soutenir complètement le processus vers la négociation et l'adoption d'une déclaration politique internationale sur l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées ;
- Promouvoir la coopération bilatérale et régionale à travers le partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'expertise sur la réduction du dommage causés aux civils par les armes explosives;
- S'engager constructivement dans les initiatives internationales pouvant contribuer effectivement à une plus grande protection des civils dans les conflits armés;
- Encourager un engagement accru des états africains et faciliter leur implication en tant que groupe d'états ;
- Prolonger et renforcer la coopération et le partenariat avec les organisations internationales, les organisations de la société civile, et s'appuyer sur leur expertise et leur soutien ;
- Transmettre des contributions au projet de déclaration politique internationale sur la question et s'engager dans des actions de plaidoyer aux niveaux national, régional et international.

Maputo, Mozambique, le 28 novembre 2017

¹ Angola, Botswana, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Ethiopie, Ghana, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Somalie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe